

TEBOFLAM



Construction et aménagement d'ensembles destinés à recevoir du public. Toutes constructions soumises à une réglementation incendie spécifique.



DESCRIPTIF

Panneau de base : contreplaqué 100 % Okoumé ignifugé

Qualité des faces (selon EN 635-2) : II / III

Finition : 2 faces poncées

Densité moyenne (selon EN 323) : 500 kg/m³ (+/- 10%)

Classe de collage (selon EN 314-2) : classe 3

Classe de service (selon EN 636) : classe 3 milieu extérieur

Classe de dégagement de formaldéhyde (selon EN 13986) : E1

Teneur en Pentachlorophénol (selon EN 13986) : PCP ≈ 0 ppm

DIMENSIONS, NOMBRE DE PLIS & COLISAGE

Epaisseur (mm)	Nombre de plis	Formats standards (mm)	Colisage (Nbre px)
5	(3)	2500 x 1220 3100 x 1530	90
9	(5)		50
10	(5)		45
12	(5)		37
15	(7)		30
18	(9)		25
22	(11)		20
25	(11)		18
30	(13)		15

Autres formats & épaisseurs : nous consulter

OPTIONS

Découpe et usinage "rainure et languette" : sur demande

STOCKAGE

Plan, sur intercalaires, dans un endroit sec et ventilé, sans contact avec le sol. Sur chantier, prévoir mise à l'abri et bâchage sans contact avec le sol.

MISE EN OEUVRE

Se conformer aux règles de l'art, de sécurité et aux DTU en vigueur.

Se reporter aux précautions d'emploi, lire attentivement les conseils de mise en oeuvre en page 3 de la documentation.

Découpes et usinages en atelier possibles hors découpe laser.

ORIGINE DE PRODUCTION

Production sur les sites du Groupe THEBAULT en France à Magné (79)



Groupe THEBAULT
47, rue des Fontenelles - 79 460 MAGNE - France
Tél : +33 (0)5 49 35 70 20
info@groupe-thebault.com

www.groupe-thebault.com

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Valeurs caractéristiques (MPa) selon NF EN 789 - 1058 pour calcul des structures selon les Eurocodes

		5	9	10	12	15	18	22	25	30
Module d'élasticité en flexion (E_m)	//	6318	6940	6170	5692	5456	4940	4650	5042	4962
	-L	2932	4356	5580	6058	6294	6810	7100	6708	6788
Résistance en flexion (f_m)	//	40,5	30,6	34,4	31,7	30,4	27,5	25,9	28,1	27,7
	-L	26,4	24,3	31,1	33,8	35,1	38	39,6	37,4	37,8
Autres valeurs caractéristiques	Disponibles sur DOP Résistance en : Traction (f_t), Compression (f_c), Cisaillement de voile (f_v), Cisaillement roulant (f_r) Module d'élasticité en : Traction (E_t), Compression (E_c), Cisaillement de voile (G_v), Cisaillement roulant (G_r)									

Emplois et conditions de mise en oeuvre

Applications structurelles selon EN 13986, EN 636-3	Apte à un usage en tant qu'élément structurel en milieu extérieur correspondant à la classe de service 3 selon ENV 1995-1-1
---	---

Rayon de cintrage (mm)

Épaisseur	5	10	12	15	18
Sens longitudinal et transversal	1000	2000	2400	3000	3800

Tenue aux fixations (e = 15 mm)

Pointes	Effort d'arrachement moyen	Parement et chant : 300 N	
Vis	Effort moyen de traction	Parement	Chant
		1050 N	1200 N

Réaction au feu

Selon EN13501-1	B-s1, do (PV du FCBA N° -09 /RC- 10 du 11 03 2009) Correspondance application plancher : B _{s1} -s1 Le classement est valable pour les conditions d'utilisation finales suivantes : - Contre un substrat classé au moins A2. - Sans lame d'air, pour les épaisseurs de 5 à 9 mm. - Avec une lame d'air ouverte autorisée pour les épaisseurs ≥ 10 mm. - Montage sur ossature classée au moins D, par exemple ossature bois ou métal. Ce classement en réaction au feu s'applique au panneau brut livré. Il ne préjuge pas des traitements ou revêtements ultérieurs.
Selon arrêté du 21/11/02 (JOF RF 31/12/02)	M1

Densité caractéristique

Selon EN 789	430 kg/m ³
--------------	-----------------------

Coefficient d'absorption acoustique

Selon EN 13986 Tableau N°10	Plages de fréquence	
	250 Hz à 500 Hz	1000 Hz à 2000 Hz
	0,10	0,30

Perméabilité à la vapeur d'eau

Selon Tableau 9 de EN 13986	Coupelle humide	Coupelle sèche
	70 μ	200 μ

Conductivité thermique

Selon EN 13986	λ = 0,13
----------------	----------

Isolation aux bruits aériens

Selon EN 13986, Paragraphe 5.10	L'affaiblissement acoustique R du son d'un panneau à base de bois seul, mesuré en dB, dépend de la masse surfacique m_a , en kg/m ² selon l'équation suivante (valable seulement pour une plage de fréquences allant de 1 kHz à 3 kHz et pour une masse surfacique >5 kg/m ²) : $R = 13 \times \log(m_a) + 14$
---------------------------------	---

CONFORMITE REGLEMENTAIRE ET CERTIFICATION

CE Structure attestation de conformité 1	0380 - DOP* - CPR - EN 13986 : 2004 + A1 : 2015 - EN 636-3 1 E1 * DOP : Déclaration De Performance disponible sur www.groupe-thebault.com
--	---

Marques de qualité (Pays)	Eco-labels	Marquage CE	Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles) à C (fortes émissions). Scénarios sols/plafonds
NF Extérieur CTB-X (F)	FSC®*	CE 1	

*sur demande

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Toutes les opérations de transformation du produit consécutives à la livraison, susceptibles de modifier le classement en réaction au feu du produit sont de la responsabilité exclusive de l'acheteur et de l'utilisateur final.

Les panneaux contiennent des adjuvants ignifuges cristallins qui, par migration en surface, peuvent créer des zones pulvérulentes et crayeuses sans que leurs caractéristiques mécaniques et ignifuges en soient affectées. Ces adjuvants augmentent par ailleurs l'hygroscopicité des panneaux.

Quelque que soit le type de traitement de surface retenu il importe :

- 1- De stabiliser les panneaux dans l'atmosphère ambiante de leur emploi futur jusqu'à ce qu'ils aient atteint leur taux d'humidité d'équilibre.
- 2- De procéder à un ponçage des panneaux afin de réduire au maximum la présence de cristaux en surface.
- 3- De procéder à des tests préliminaires de revêtements de surface sur des éprouvettes pour vérifier la compatibilité du revêtement avec le panneau, en coordination si nécessaire, avec le fabricant de revêtement.

Si le revêtement de surface requiert une application par encollage il importe :

- 4- De stabiliser les panneaux dans l'atmosphère ambiante de leur emploi futur jusqu'à ce qu'ils aient atteint leur taux d'humidité d'équilibre.
- 5- De procéder à un ponçage des panneaux afin de réduire au maximum la présence de cristaux en surface.
- 6- De procéder à des tests préliminaires du système d'encollage sur des éprouvettes pour vérifier la compatibilité du plan de collage avec le panneau, en coordination si nécessaire, avec le fabricant de système d'encollage.

L'apparition occasionnelle en surface y compris au travers des revêtements (vernis, peinture, placage) de zones pulvérulentes et crayeuses provient des adjuvants cristallins ignifuges. Ce phénomène est inhérent au produit. Il ne peut donc pas faire l'objet de réclamations de la part de l'acheteur ou de l'utilisateur final.

Le traitement ignifuge du panneau TEBOFLAM est obtenu par procédé autoclave. Celui-ci peut provoquer des phénomènes de déformation dans le plan du panneau qui n'affectent pas ses qualités intrinsèques. L'apparition de tels phénomènes ne peut donc pas faire l'objet de réclamations de la part de l'acheteur ou de l'utilisateur final.